

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2023

01 - APPEL NOMINAL ET NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Présents : M. COMBY Kévin, Mme DECHELETTE Aurélie, M. DUBOUIS Gilles, Mme GRIZARD Justine, Mme LABROSSE Françoise, M. MATRAY Jean-Luc, M. MERCIER Gaylord, Mme MURARD Annie, Mme MONTANES Véronique, M. PERRIER René, Mme PIOT Patricia, Mme POLLOCE Sophie, M. SIMOND Gérard, M. VERMOREL Pascal.

Absent : M. MATHON Jean-Louis pouvoir donné à LABROSSE Françoise

Secrétaire de séance : Mme PIOT Patricia

02 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

03 - APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR N° 28

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

04 - AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME PAR CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 30 janvier 2015 concernant l'adhésion au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols mis en place par Charlieu-Belmont Communauté. Ce service commun ADS instruit les actes relatifs à l'occupation du sol délivrés sur le territoire de la commune relevant de la compétence du Maire.

Après un premier avenant approuvé en 2016 puis une modification des dossiers instruits en 2021, Monsieur le Maire présente l'avenant n°2 proposé par Charlieu-Belmont Communauté qui modifie l'article 9 sur les dispositions financières. Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer.

Types d'actes	Pondération
Permis de Construire	1
Permis d'Aménager	1,2
Déclaration Préalable	0,7
Permis de Démolir	0,4
Certificat d'Urbanisme b	0,6
Autorisation de travaux (ERP)	200 €/dossier

Il est précisé qu'il faut éviter les retours de dossiers pour le motif « Refus » car la collectivité refacture. La Communauté de Commune souhaite un règlement en une seule fois, en fin d'année et avec un versement d'acompte.

Ce point a également été délibéré en Conseil communautaire.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

05 - RESULTAT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CANALISATIONS D'ASSAINISSEMENT A BIESSE

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres élaboré par le bureau d'études Réalités :

Entreprise candidate	Prix des prestations € H.T.	Analyse du mémoire technique	Notation des critères			
			1 Valeur technique sur 60 - pondéré 60%	2 Prix des prestations sur 40 - pondéré 40%	Note finale sur 100	Clt
<i>Estimation maîtrise d'œuvre : 263 769,00 € HT</i>						
SOC ETUDES ENTR TP ROBINET	349 959,00 €	RAS	54,00	11,35	65,35	5
SAS POTAIN	234 652,40 €	RAS	42,00	33,97	75,97	4
CHAVANY TP	203 909,45 €	RAS	54,00	40,00	94,00	1
EUROVIA DALA Agence LMTP	250 796,75 €	RAS	54,00	30,80	84,80	3
SADE CGTH	228 793,50 €	RAS	54,00	35,12	89,12	2

Compte tenu de cette analyse, le Maire propose de retenir l'entreprise CHAVANY TP pour un montant de travaux de **203 909,45 € HT**. Le Conseil Municipal se prononce sur ce choix.

Il est précisé que la commune **devrait** obtenir les subventions suivantes :

- Département 15 %
- Agence de l'eau 50 %

Nous pouvons donc lancer les travaux.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Pour ce même projet, suite à la présentation du rapport de consultation des entreprises pour le contrôle des travaux avant la réception, il est proposé de retenir ALPS pour un montant de 4 820,50€ HT (5 784,60€ TTC) : inspection visuelle, branchement, étanchéité, test de compactage...

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

06 - PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE DE BOIS

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 296 du 25 novembre 2022 présentant le projet de création d'un hangar de stockage de bois permettant à la commune d'anticiper ses futurs approvisionnements, de mieux en gérer le coût et de prévoir un circuit court pour alimenter le réseau de chaleur communal.

A la suite de l'autorisation du Conseil Municipal de solliciter tous les financements publics possibles, Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de valider un plan de financement prévisionnel pour compléter les dossiers de demandes de subventions. Au vu des éléments actuels dont nous disposons, voici sa proposition :

Financement	Montant H.T. de la subvention	Date de la demande	Taux
<u>Aides publiques</u>			
Union Européenne			0.00%
Etat : DETR	90 000 €	Avant le 19/02/23	20.00%
Etat autre (préciser) - <i>pas de cumul avec DSIL</i>			0.00%
Région			0.00%
Département	135 000 €	En préparation	30.00%
Fonds de concours			0.00%

Autres subventions (ADEME, Agence de l'eau, Fibois...)	135 000 €	En préparation	30.00%
S/T subventions publiques	360 000 €		80.00%
Aides privées (CAF...)			0.00%
Participation du maître d'ouvrage			
Autofinancement			0.00%
Emprunt	90 000 €		20.00%
TOTAL	450 000 €		100.00%

Le Conseil Municipal rappelle qu'il s'agit d'une prévision budgétaire et que cette construction ne sera lancée que lorsque le plan de financement sera totalement validé par les différents financeurs et approuvé une nouvelle fois par le Conseil Municipal.

Le Maire précise qu'il existe un « fonds vert » proposé par l'Etat qui vise notamment à revégétaliser les territoires. Les conditions d'octroi de ces aides ne sont pas encore complètement précisées.

ATTENTION : Il est rappelé que d'autres projets nécessiteront également une demande DETR dans les années à venir, tels que les travaux de la Place du Souvenir. Ainsi, il faut être vigilant concernant le nombre de ces demandes car il est rare de recevoir des avis favorables deux années de suite.

Le Maire indique qu'il est également important de présenter des projets finalisés et chiffrés avant de solliciter une demande de financement, afin d'éviter les retours incomplets ou reportés, qui sont comptabilisés par les financeurs.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

07 - PROJET D'ACHAT D'UN MINIBUS POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il est nécessaire d'acquérir un nouveau minibus pour assurer le ramassage scolaire.

En effet, le véhicule actuel a besoin d'être remplacé car d'importants travaux vont bientôt s'imposer et, compte tenu de sa vétusté, ceux-ci ne permettront pas de prolonger suffisamment son utilisation.

Le 1^{er} Adjoint, Monsieur René Perrier, présente différentes offres (4 devis) :

Le Conseil choisit le véhicule Renault – année 2019 – 69 983 km - prix 30 700 € proposé par GD Garage par le biais d'un intermédiaire (AUTO BERNARD) en mettant en avant que le bus est le plus récent et correspond au budget « Transport Scolaire » voté en 2022.

Il est précisé qu'un recours à l'emprunt (durée 5 ou 7 ans à taux fixe) pour la globalité de la somme sera nécessaire sur le budget annexe « transports scolaires » 2023. Cela va permettre de prendre le temps de vendre correctement les bus actuels de la commune.

Information DGFIP 2/02/23 : il n'est pas possible de reconduire la somme initialement prévue en 2022 faute d'engagement financier avant le 31 décembre 2022. Le bus sera finalement financé par le budget principal 2023 avec une mise à disposition gratuite pour le budget de transport scolaire – vu Mme Brochier, DGFIP.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

08 - REMISE DE PRIX POUR LE CARNAVAL

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Françoise Labrosse, 2^{ème} adjointe en charge de la commission « Familles Tourisme Loisirs », qui demande au Conseil Municipal la reconduction du concours de déguisement à l'occasion des fêtes de Carnaval avec distribution de prix, mis en place précédemment par la municipalité. Le montant maximum des sommes octroyées aux lauréats et aux participants serait de 180€. Nouveauté à partir de cette année, les prix seront attribués sous forme de bons cadeaux. En effet, les prix en espèces ne sont plus acceptés par la Trésorerie.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

09 - DIVERS DEVIS

Après présentation de plusieurs devis, Monsieur le Maire présente des devis soumis à l'approbation du Conseil Municipal :

Opération	Nature des travaux	Entreprise	Montant
Fabrication et pose de menuiseries au local professionnel (G. Motoculture) *		Sarl CHETAIL DUGELET	5 968 € HT (6 564,80 € TTC)
Travaux de rénovation du local professionnel (G. Motoculture)		MONCORGE Vincent Maçonnerie	7 378 € HT (8 853,60 € TTC)

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

* DEBUT DES TRAVAUX DE MENUISERIE DEBUT MARS. IL FAUT PREVOIR DE FAIRE UNE DECLARATION DE CHANGEMENT DES FAÇADES.

10 - POINTS DIVERS

- Demande de logement vacant vers le local Ô Mémorial, 40 Place du Souvenir, à partir du 1er février 2023, loyer de 381 € mensuel.
- Le Maire nous fait part d'une demande de la Directrice de l'Ecole la Forêt concernant la mise en place ou non d'un service minimum suite à la grève du 31/01/2023.
- Regarder s'il existe un arrêté concernant le fait de tenir les chiens en laisse au Plan d'eau si non il est demandé s'il est possible de mettre un panneau dans ce sens...
- Intervention de Pascal VERMOREL :

Présentation du projet de réfection de la Place Erfweiler, vers la pharmacie. Création d'un cheminement avec pelouse, béton désactivé ou autres et création d'un emplacement pour ranger les poubelles avec un habillage en bois. Nous avons également abordé le devenir de la Fontaine.

- Intervention de Gilles DUBOUIS :

Présentation des 34 fiches présentant les différents arbres présentent à l'Arboretum

- Intervention de Gaylord MERCIER :

Présentation des différentes manifestations à venir

- Festival « Vol des cigognes » le 08/04 : chasse aux œufs organisée par la mairie de 10h à 12h.
14h30 à 16h30 : atelier parents /enfants autour de la danse, musique...
17h : spectacle couci couca le lutin des bois.
- Le 05/07 Férus : Inter centre l'après-midi sous le préau de l'école.
Spectacle hop hop "dys" à 19h
Spectacle théâtral musical et drolatique à 21h
Buvette, petite restauration, décoration du village assurée par la maisonnée.
Thème rouge, emblème la vache.
- Du 12 au 14/07, musée mobile au plan d'eau.
Exposition Poiré/Guallino du 05 au 16/07 (salle de théâtre).
- Cinéma plein air le 04/08.